

Pour répondre aux besoins des élèves et améliorer nos conditions de travail : moins d'élèves par classe, plus de personnels

1/ un consensus scientifique sur les bienfaits de la baisse des effectifs par classe

Il y a 10 ans, en 2014, la DEPP¹ faisait le point sur les différentes études s'intéressant au lien entre le nombre d'élèves par classe et les résultats scolaires. Elle nuancait ces résultats mais était bien obligée de reconnaître la nécessité d'abaisser les effectifs par classe pour les élèves les plus en difficultés ou issus de milieu défavorisé. C'est ce qui a conduit le ministère, à partir de 2017, à dédoubler les classes de CP , CE1 et GS en Éducation Prioritaire.

En mai dernier, un rapport de l'Institut des Politiques Publiques² préconisait de profiter de la baisse démographique pour améliorer le taux d'encadrement des élèves : « Malgré les dédoublements en éducation prioritaire, les classes françaises restent parmi les plus chargées d'Europe, alors que les recherches soulignent les bénéfices d'un meilleur taux d'encadrement sur les performances scolaires et les salaires futurs, notamment pour les élèves les plus défavorisés. » **L'effet de la baisse des effectifs par classe sur les résultats scolaires ne fait plus débat.**

De fait, une étude de la DEPP³ de janvier 2025 nous apprend que les effectifs de classe dans le Primaire sont en baisse continue depuis 7 années, pour arriver à une moyenne de 21 élèves par classe dans les écoles élémentaires publiques et 21,7 élèves en maternelle ; chiffre qui justifie pour le nouveau ministre Édouard Geffray de pouvoir annoncer, sans trop de

risque, que la moyenne sera de 21 élèves par classe en moyenne dans le primaire à la rentrée prochaine : on y est quasiment déjà ! Mais derrière ces moyennes, la réalité est bien plus complexe.

2/ La réalité aujourd'hui dans nos classes

D'une part, cette baisse constatée des effectifs par classe est due à la baisse démographique et non à une politique volontariste. Ainsi, les disparités d'effectifs par classe suivent celle de la baisse démographique : la baisse des effectifs est bien plus importante à Paris qu'en Seine-Saint-Denis par exemple.

Concernant les classes dédoublées, dans beaucoup d'écoles aujourd'hui, **on ne parle plus de « CP dédoublé » mais de « CP allégé »** faisant ainsi sauter le verrou des 12 élèves par groupe, la porte ouverte à la remontée des effectifs.

MASTER CLASS «DÉZINGAGE DU SERVICE PUBLIC»



1« [L'effet d'une réduction de la taille des classes sur la réussite scolaire en France : développement récent](#) » de Olivier Monso, DEPP, novembre 2014

2« [Taille des classes et inégalités territoriales](#) », IPP, mai 2025

3« Taille des classes du 1er degré », DEPP, janvier 2025

Par ailleurs, s'il est évident qu'il faut mettre des moyens sur l'Éducation Prioritaire, **il ne faut pas oublier la réalité des autres écoles et collèges aujourd'hui, notamment celle des territoires ruraux** ne disposant pas suffisamment de dispositif ULIS, UPE2A ou de SEGPA.

Les adaptations sont tardives. Depuis la loi de 2005 sur l'inclusion scolaire, **il y a de plus en plus d'élèves en situation de handicap dans nos classes mais aussi d'élèves à besoins particuliers**: élèves allophones, élèves issus de la communauté des gens du voyage , mais aussi des élèves présentant des troubles dys, des troubles du comportement ou des apprentissages...

La détection de ces profils particuliers dépend du travail conjoint avec des professions du médico-social qui sont en grave déficit. Avec pour conséquences des prises en charge tardives (jusqu'à 3ans après la suspicion) ou des familles qui se découragent et jettent l'éponge.

L'inclusion est défaillante faute de moyens suffisants : Ces élèves à besoins particuliers nécessitent une attention particulière, des adaptations pédagogiques ou des explications particulières, voire un accompagnement spécifique. **Le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé·es avec l'appui du dispositif ULIS augmente de 1,2% chaque année.** Ils seront environ 60 000 en 2029. Ce chiffre confirme l'urgence d'une meilleure prise en charge dans les établissements. **Cependant, avec des effectifs trop importants et des AESH en nombre insuffisant** (recrutement de 3000 AESH pour 2024, 2000 pour 2025, 1200 prévus pour 2026 : le rythme s'essouffle), **il est impossible d'apporter toute l'aide nécessaire** à la réussite de ces élèves. L'inclusion de toutes que nous défendons est aussi une affaire de formation des enseignant·es. La formation initiale a été vidée de l'apport des sciences de l'éducation depuis qu'elle a été réduite à une année

entrecoupée de stage (au lieu de trois puis deux années il y avait encore 25 ans). Les enseignant.es sans formation initiale et continue sérieuses ne peuvent alors que subir la question de l'hétérogénéité dans une classe.

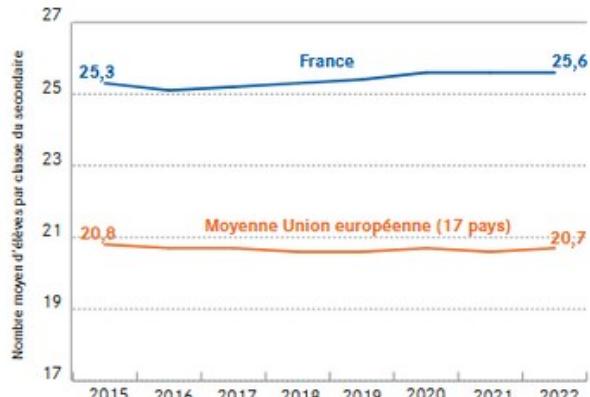
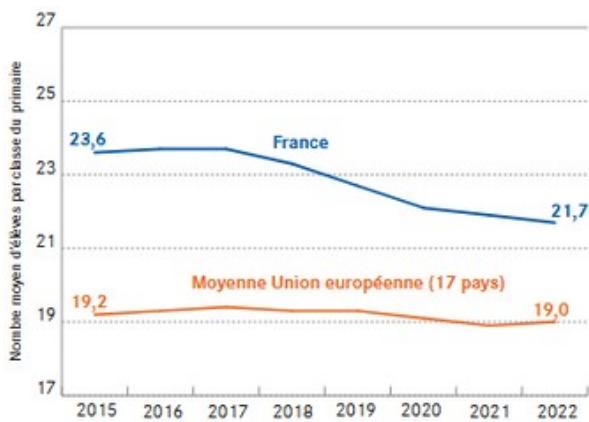
Actuellement, un nombre important de signalements dans les RSST témoignent de ces difficultés à enseigner dans des classes trop chargées compte tenu des besoins des enfants.

Les études montrent qu'un effectif réduit permet:

> **de réduire les problèmes de disciplines** pour passer davantage de temps sur les enseignements et permettre un engagement accru des élèves.

> **de favoriser la prise de parole des filles** bien moins habituées et éduquées à le faire que les garçons.

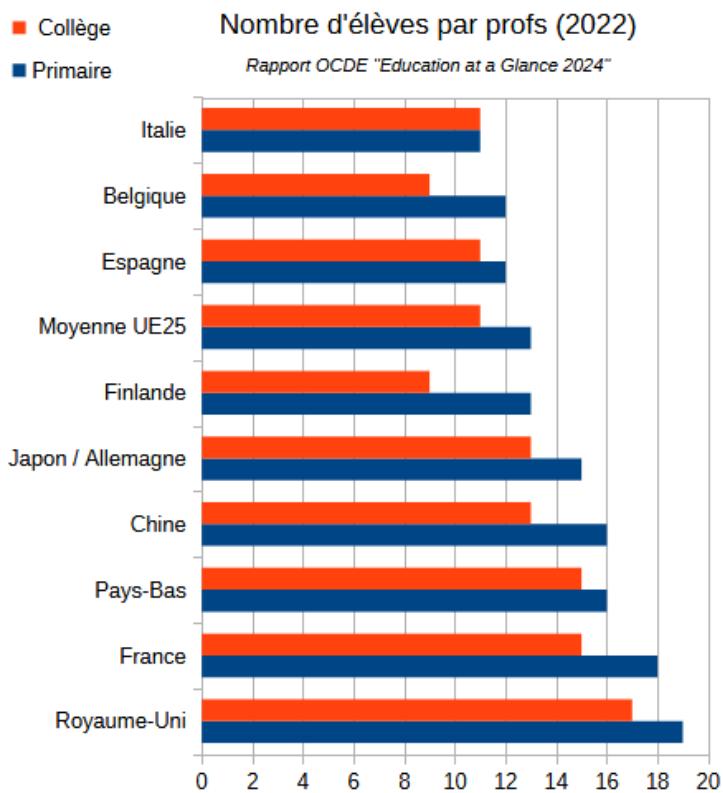
> **de favoriser la mise en œuvre de pédagogies alternatives** favorisant l'apprentissage de l'autonomie plutôt que la transmission verticale de savoirs.



3/ Comparaison internationale

Régulièrement, les évaluations internationales viennent nous rappeler que **le système éducatif français est l'un des plus inégalitaires**, révélant le poids de l'origine sociale dans les résultats des élèves, les écarts entre garçons et filles, et entre territoires ruraux et urbains. **Mais la France se distingue aussi par son nombre élevé d'élèves par classe en comparaison des autres pays de l'UE.**

Les dépenses éducatives dans le 1er degré sont inférieures à la moyenne de l'OCDE : la dépense par élève est inférieure de 19 % de la moyenne OCDE.



4/ Nos revendications

Ainsi, pour améliorer les conditions d'apprentissage de chacun·e des élèves et tenter de réduire le poids des inégalités sociales dans leurs résultats scolaires, pour favoriser une réelle inclusion et faciliter le suivi individuel des élèves pour les faire

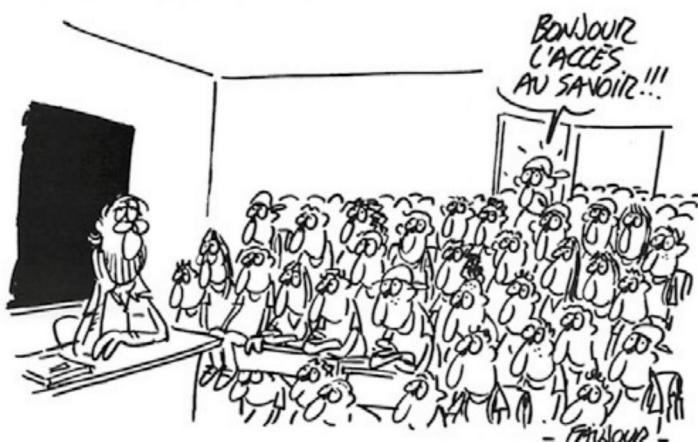
progresser, mais aussi pour améliorer les conditions de travail des personnels et redonner du sens à leur métier, SUD Education revendique :

> **En Education Prioritaire** : 16 élèves par classe en école et collège, 12 en SEGPA et 20 en lycée. 1 CPE pour 100 élèves et 1 AED pour 50 élèves

> **Hors EP** : 20 élèves par classe, en école et en collège, 12 en SEGPA, 20 élèves en lycée pro et 25 en lycée.

> **le renforcement des postes spécialisés** : RASED, ULIS, AESH, personnel médico-social intégré à l'Éducation Nationale.

Pour cela, il faut non seulement profiter de la baisse démographique mais aussi recruter des personnels enseignants à la hauteur des besoins, recruter également des personnels non-enseignants indispensables à la prise en compte des besoins particuliers : personnel du médico-social, AESH, AED, RASED...



S/Et maintenant...

Les projets de loi de finance confirment les choix politiques qui animent les gouvernements successifs : **celle de la suppression de milliers de postes, comme les 4000 annoncés pour la rentrée 2026.** Mais pour le Sénat, ce sont 8000 postes qu'il faudrait supprimer. **D'ici la fin du mois de décembre, nous saurons à quelle sauce on envisage de nous manger.**

Les effectifs d'élèves pour la rentrée prochaine commencent à tomber dans les écoles et les collèges, bientôt suivis par les postes d'enseignant·es par académie, puis par établissement. Dans le second degré, les Conseils d'Administration devront rendre un avis sur les Dotation Horaires Globales cet hiver.

**Alors dès maintenant, dans chaque école et
chaque établissement, regroupons-nous,
échangeons, organisons-nous, informons les
parents d'élèves.**

**N'hésitez pas à nous contacter:
La mobilisation devra être collective
et déterminée !**

Nos élèves méritent mieux que d'être méprisé·es !



SUD éducation 49
Bourse du travail
14 place Imbach - 49100 Angers
contact@sudeducation49.org
06 13 12 99 21

**pas d'économies
SUR NOS VIES !**